

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

.....

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 18 septembre 2025
Date de l'affichage : 18 septembre 2025
Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers présents : 36 + 3 supplés + 6 pouvoirs
Nombre de conseillers votants : 45

OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATIONS
--

Numéro de la Délibération : 250925-DC-98

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Haubergeur sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Christine MARIENVAL, Dominique MARGERY, Marie-France SERRA, Nathalie SABOT, Maud MATHONAT, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Nadia MORIA, Caroline BILL, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Pierrick LOZE, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Bernard ONCLERCQ, Gérard AUGER, Denis JACOB, Alain DEVOOGHT, Olivier DOUCHET, Gérard CHATIN, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

Etaient absents :

Mmes Karine LUGEZ, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Doriane FRAYER, Viviane AKAKPOVI, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Colette DEWEZ.

MM. Philippe MARECHAL, Marc VIRION, Kévin POTET, Gérard PIEUX, Jean-Pierre CHATRON, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Charles-Antoine de NOAILLES, Benoît BIBERON, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE.

Dont supplés :

- M. Marc LAMOUREUX par M. Jacques BOURGEOIS.
- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

Dont représentés :

- Mme Doriane FRAYER par M. Guillaume NICASTRO.
- M. Marc VIRION par M. Pierre DESLIENS.
- Mme Viviane AKAKPOVI par Mme Marie-France SERRA.
- Mme Marianne LEMOINE par Mme Annie BLANQUET.
- Mme Véronique PAUL par M. Guy LAFOREST.
- Mme Colette DEWEZ par M. Christophe DURAND.

Secrétaire de séance : M. Bernard ONCLERCQ, conseiller communautaire de la commune de Neuilly en Thelle.

OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATIONS

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général de la fonction publique, et notamment les articles L.311-1, L.313-1, L.313-3 et L.332-8 ;
- La délibération n° 260625-DC-67 en date du 26 juin 2025 relative au tableau des effectifs ;
- L'avis favorable des représentants du Comité Social Territorial du 10 septembre 2025 ;

Considérant :

- La nécessité d'apporter des modifications au tableau des effectifs tenant compte de création et de transformations de postes ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

➤ **APPROUVE** la création de poste suivant :

Création de postes

Poste ouvert	Catégorie et grade	Nombre de poste ouvert	Pôle / Service	Précisions
Direction générale des services	Administrateur catégorie A+	1	Direction générale	réussite examen professionnel

➤ **APPROUVE** la transformation des grades sur les postes bénéficiant d'avancement de grade ou de réussite à concours comme suit :

Transformation d'emploi permanent

	Grade et Catégorie	Nombre	Pôle / Service	Précisions
FILIERE ADMINISTRATIVE	Rédacteur	-1	Finances	Avancement de grade
	Rédacteur principal 2ème classe	+1		
FILIERE ADMINISTRATIVE	Adjoint administratif	-1	Gestion des déchets	Avancements de grade
	Adjoint administratif principal 2ème classe	+1		
FILIERE TECHNIQUE	Agent de maîtrise	-1	Patrimoine	Avancement de grade
	Agent de maîtrise principal	+1		
FILIERE ADMINISTRATIVE	Attaché (contractuel)	-1	Cohérence territoriale	Réussite à concours
	Attaché (statutaire)	+1		

- **DIT** qu'après nomination le tableau sera adapté en fonction du grade et du statut pour chaque poste ;
- **PRECISE**, par conséquent, que le tableau des effectifs sera mis à jour en adéquation avec les mouvements opérés sur ces postes ;
- **PRECISE** que les dépenses correspondantes sont prévues au budget, chapitre 012.

**Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

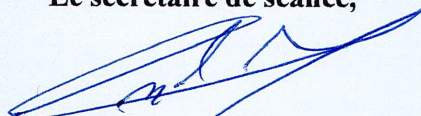
060-200067973-20250925-250925-DC-98-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2025
Affichage : 29/09/2025

Signé électroniquement le 26/09/2025,
par DESLIENS Pierre, Président.

Le secrétaire de séance,


Bernard ONCLERCQ


Pierre DESLIENS